

M. JEAN-LOUIS SOUBRIER A PRÉSIDÉ L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES " AMIS DU VIEUX MARTIZAY "



Une partie de l'assistance

Samedi soir, dans l'une des salles de la nouvelle mairie avait lieu l'assemblée générale des « Amis du Vieux Martizay » sous la présidence de M. Jean-Louis Soubrier, entouré de M. Mourot, député de la circonscription ; Mme Jacques Soubrier, maire de Martizay et Pierre Blanchet, vice-président ; Mme Gaston Blanchet, secrétaire. Parmi les nombreuses personnes présentes nous notions Mlle Chantal de la Véronne et M. Pecherat.

Dans son rapport moral, M. Soubrier se félicitait de voir l'association de plus en plus vivante dépasser maintenant les 90 adhérents. Il demandait que la propagande soit intensifiée afin qu'ils soient encore plus nombreux et soulignait l'action efficace dans le domaine de Mlle Louise Faure, il remerciait les membres du Comité et en particulier la secrétaire Mme Blanchet et le trésorier M. Cassius, ainsi que les concours généreux qu'apportent le professeur Picard, le Dr Allain, et le conseil municipal de Martizay.

Les remerciements allaient également aux propriétaires qui, fort aimablement, autorisent les fouilles sur leur terrain : M. Carcaud, Mme Barnier, M. et Mme Lucien Blanchet, à l'équipe de fouilleurs et à Mme Merigot, directrice de l'école des filles qui avec beaucoup de dévouement assure l'hébergement de ces derniers à la cantine scolaire.

Le président faisait ensuite un rapport détaillé sur les diverses activités.

FOUILLES

Une campagne est actuellement en cours et divers vestiges notamment des enduits muraux peints ont été mis au jour qui viendront enrichir les collections.

SAUVÉGARDE DES SITES

L'Association continue d'intervenir pour le site de la Claise et ce avec un succès très relatif. Depuis le curage de la Claise et par suite de la disparition des barrages la situation en ce qui concerne le plan d'eau est assez tragique. De même en ce qui concerne la végétation sur les rives. Il est curieux souligne M. Soubrier, de constater que nos interventions sont beaucoup plus écoutées dans l'Indre-et-Loire que dans l'Indre.

RUISSEAUX

L'Association souhaite vivement que le curage du ruisseau Le Clech ne soit pas entrepris car elle craint qu'il soit soumis au même traitement que celui des Cinq-Bondes.

REMEMBREMENT

Il est également souhaité que dans le remembrement actuellement en cours à Martizay, les arbres et les haies soient davantage respectés qu'ils l'ont été dans certaines communes voisines.

la publication des « Cahiers historiques de Martizay » créée par M. Gommendy.

Le rapport financier faisait suite à ce rapport moral, puis l'Assemblée votait l'approbation de l'un et de l'autre, décidait de porter les cotisations des membres titulaires à 5 F, réalisait à l'unanimité les quatre membres sortants du conseil d'administration : Mmes Jacques Soubrier et André Gaud, MM. Gommendy et Louis Blanchet.

Après l'assemblée on votait l'approbation de l'un et de l'autre.

M. Soubrier demandait à l'as-

sistance de faire connaître ses désirs et ses suggestions. Plusieurs auditeurs prenaient la parole pour donner leur avis sur la sauvegarde des sites, question prédominante actuellement.

Parmi eux, M. Pecherat, président de la Société pour la protection de la nature dans l'Indre ; Mlle de la Véronne, M. Vidal. M. Mourot indiquait qu'une proposition de loi concernant l'environnement et la protection de la nature était à l'étude.

La réunion s'achevait par une causerie de M. Pierre Blanchet illustrée de diapositives, sur les fouilles du site de Saint-Romain.



M. Soubrier, entouré de M. Mourot, de Mmes Soubrier et Blanchet et de M. Pierre Blanchet